CROIX

LA SOCIETE DE SECOURS MUTUELS SAINT-PIERRE s'est réunie en assemblée générale dimanche à 11 h., Café Caron, sous la présidence de M. Pierre Polleveys, président, entouré de MM. Léon Vandekerkhove, président d'honneur; Ernest Leveaux, vice-président, et des membres de la Commission.

En ouvrant la séance M. Polleveys remercie M. Vandekerkhove d'avoir bien voulu assister à la réunion, puis lecture est faite du compte-rendu moral et financier de l'année. Il est ensuite procédé au renouvellement de la commission. Sont nommés: MM. Pierre Polleveys, président; Ernest Leveaux, vice-président; H. Duquenois, secrétaire; Jules Masquelin, trésorier, et Louis Hens, secrétaire-adjoint.

En constatant le résultat des élections, M. Léon Vandekerkhove félicite les sociétaires d'avoir réélu leur ancienne commission et en particulier M. Pierre Polleveys, qui veille avec un soin jaloux aux destinées de la société dont le nombre des sociétaires dépasse actuellement la centaine.

WASQUEHAL

CHEVAUX ET AUTOS. — Il est rappelé que toutes les formalités relatives aux déclarations de chevaux, mulets, autos, camions et motocyclettes devront être remises à la Mairie, pour le 28, dernier délai.

LANNOY

FLERS

REGLEMENT D'ASSISTANCE MEDICALE GRATUITE. — Les personnes bénéficiant de l'assistance médicale gratuite, sont tenues de remettre à la Mairie les 2 et 3 janvier prochain, les carnets de bons de consultations qu'ils détiennent. La nouvelle réglementation de l'assistance médicale gratuite leur sera communiquée.

ANNAPPES

ASSISTANCE MEDICALE GRATUITE. — Les personnes bénéficiant de l'assistance médicale gratuite devront remettre à la Mairie, du 1 au 3 janvier, les bons de consultations qu'ils détiennent. A l'avenir, les intéressés devront retirer, à la Mairie, un bon de consultation dans la matinée du jour où ils désirent une visite médicale.

CYSOING

CONSULTATION DE NOURRISSONS, jeudi prochain, 28 décembre, au local habituel, salle de la Mairie, à 14 heures.

TOURCOING

AUJOURD'HUI, MARDI 26 DECEMBRE :

Bains Municipaux de 9 h. à 11 h. 30, et de 14 à 18 h. 30.

Hôtel de Ville: Bureaux ouverts au public, de 10 h. à midi et de 14 à 16 h.

Bibliothèque Communale: de 9 h. à midi et de 14 à 18 h.

Caisse d'Epargne: Bureaux fermés jusqu'au 2 janvier.

Théâtre: à 20 h. « Rêve de Valse ».

Une matinée du Cercle des Officiers à la Bourse du Commerce

Le Cercle des Officiers de Tourcoing, que préside avec honneur M. le capitaine Guéranger, offrait, dimanche, à 15 h. à la Bourse de Commerce, à ses membres et leurs familles, une matinée intime charmante.

Le spectacle, réglé par M. Albert Duforest, fut un des plus heureux. L'assistance eût l'occasion d'applaudir chaleureusement les interprètes d'un joli programme : Mlle Andrée Boucher, qui récita délicieusement quelques poésies; MM. Dubois, baryton solo des Orphéonistes « Crick-Sicks »; Vandekerkove, comique grime; le professeur Magicus, dont le talent fut apprécié; sans omettre le Club Symphonique Tourquennois, qui donna d'excellentes exécutions.

Au cours de cette matinée, M. le capitaine Guéranger, en termes délicats, remercia l'assistance de l'empressement avec lequel elle avait répondu à l'invitation du Cercle des Officiers.

M. le capitaine Guéranger salua la présence de M. le docteur Leduc, le dévoué et sympathique maire de Tourcoing, et lui exprima ses sentiments de gratitude. Il salua également la présence de Mme Leduc, à qui il présenta les hommages respectueux du Cercle des Officiers.

Ensuite M. le capitaine Guéranger pria M. Joseph Petit-Leduc, représentant la Chambre de Commerce de Tourcoing, de transmettre à MM. les membres, l'expression de sa reconnaissance, pour le bienveillant accueil fait à la demande du Cercle des Officiers.

M. le capitaine Guéranger profita de la présence de M. le commandant Robyn, président du Cercle des Officiers de Roubaix, pour affirmer l'entente et la camaraderie qui lient le Cercle de Roubaix à celui de Tourcoing.

Après avoir félicité les artistes, et particulièrement M. Albert Duforest, M. le capitaine Guéranger a terminé son allocution par un émouvant appel en faveur des veuves de guerre.

Les paroles de M. le capitaine Guéranger furent suivies d'applaudissements unanimes.

Pour clôturer cette matinée, une comédie, « La Victime », fut interprétée.

A l'établissement de Bains

Le tarif d'entrée des sociétés sportives et des écoliers

Il est peu fréquent de rencontrer un établissement de bains, semblable à celui qui existe à Tourcoing, rue du Printemps. Les commodités et les avantages qu'il offre sont une raison de sa grande fréquentation.

Parmi celle-ci, les membres des sociétés sportives et les écoliers sont très nombreux, et bénéficient d'un tarif réduit.

Dans sa récente réunion, le Conseil municipal a approuvé un rapport de M. le docteur Leduc, maire, modifiant ce tarif d'entrée.

Voici le texte de ce rapport:

Les élèves des écoles et les membres des sociétés sportives locales ont bénéficié, jusqu'à présent, sur le tarif ordinaire d'une réduction des 2/3, c'est-à-dire, qu'ils payent leur entrée au bassin de natation 0 fr. 50 sans linge, alors que le tarif commun est de 1 fr. 50 mais avec caleçon et serviette.

Cette faveur a été jugée excessive par votre Commission des bains; aussi s'est-elle préoccupée de cet état de choses en vue de ramener à de plus justes proportions l'écart existant avec le prix ordinaire des entrées. Elle a estimé que pour ces raisons, il conviendrait de relever le prix du ticket d'entrée des enfants des écoles et des membres des sociétés sportives et de le porter de 0 fr. 50 à 0 fr. 75. La différence de prix serait encore de moitié, base qui est généralement adoptée partout pour les entrées de faveur. Cette légère augmentation serait à peine sensible pour chacun des intéressés en particulier.

Et encore cette augmentation ne s'appliquerait exclusivement qu'aux élèves des deux premières classes des écoles primaires et à ceux des écoles pratiques et primaires supérieures lorsqu'ils se présentent individuellement tous les jours de la semaine, sauf le samedi et le dimanche.

Pour le contrôle de cette entrée de faveur, ils devront être porteurs d'une carte d'identité délivrée par le directeur de l'établissement de bains, valable pour une année scolaire.

Les groupements d'au moins dix élèves, sous la conduite d'un maître, continueront à bénéficier du tarif de 0 fr. 50, sans linge.

Les nouveaux tickets d'entrée

Nous extrayons également de ce rapport les renseignements relatifs à l'établissement de nouveaux tickets d'entrée:

Jusqu'ici, les augmentations de tarif n'ont pas donné lieu à changement des modèles de tickets, elles ont été considérées comme provisoires et à ce titre, le surplus de perception auxquelles elles donnent lieu a été effectué au moyen de tickets de « suppléments ». Ce provisoire menaçant de s'éterniser, il serait préférable, pour la régularité des écritures et la simplification du service, de faire concorder la valeur des tickets avec les tarifs adoptés. La rectification s'effectuera à partir du 1er janvier prochain pour la faire coïncider avec le début d'un exercice et éviter des complications inutiles.

Ces mesures sont une preuve de l'attention qu'apporte la municipalité à la bonne administration de cet établissement modèle, que peuvent nous envier bien d'autres villes.

AUX COMBATTANTS BELGES. — Le Comité de la section F. N. de Tourcoing remercie les généreux donateurs, commerçants de la ville et du Blanc-Seau, qui ont, par l'offrande de lots nombreux et variés, agrémenté la séance de fin d'année, tenue le dimanche 24 courant, veille de la fête de Noël.

Au cours de cette séance, un goûter, qui fut tout particulièrement animé, réunissait les enfants des sociétaires et les orphelins de guerre. Les dames des membres du Comité se mirent gracieusement au service des tout-petits et firent la répartition de la coquille de Noël et de nombreuses friandises.

Au livret de caisse d'épargne de chaque orphelin de guerre fut versée la somme de 20 fr., en supplément des 100 fr. offerts par le gouvernement.

En somme, réunion toute cordiale et pleine d'entrain du meilleur aloi.

UNE COLLISION ENTRE UN TRAMWAY ET UNE AUTO. — Rue de Paris, une automobile appartenant à M. Duterte, fabricant, rue du H... 60, et conduite par le chauffeur Louis Blomme, demeurant rue Saint-Roch, 30, est entré en collision avec un tramway de la ligne I.N. Les dégâts sont purement matériels. M. le commissaire de police du 2e arrondissement, a ouvert une enquête.

PLAINTE POUR COUPS. — Une plainte pour voies de fait a été déposée au commissariat du 2e arrondissement, par M. Louis Noncle, 46 ans, maréchal-ferrant, demeurant rue du Calvaire, contre un habitant de Tourcoing.

CONTRAVENTIONS. — La police locale a verbalisé à charge de M. Louis Rousseau, 67 ans, rue des [illegible], 67, pour divagation de chien sans collier sur la voie publique; d'un forgeron, Serge Roubaef, 37 ans, rue Desurmont, 29, pour ivresse publique.

ACHETEZ VOS REGISTRES. Agendas, Copies de lettres, livres de caisse à colonnes, à notre succursale, 33, rue Carnot. Cadeau utile, beau papier à lettre. Bréviaire Raspail. 99310

MOUVAUX

REUNION DES CONSCRITS demain, mercredi, 27 décembre, à 19 h. 30, chez M. Ledusse, rue Nogrier. Tous les jeunes gens de la classe 1923 sont priés d'assister à cette réunion.

MOBILIERS DE SALON

G. WIART, décorateur, 79, r. Nationale, LILLE
Entreprise générale d'Ameublement
Sièges de salon en tapisserie d'Aubusson toujours en magasin. 98161

Tarif des cartes et imprimés illustrés

A l'époque de la nouvelle année, nous croyons utile de fournir les renseignements suivants, susceptibles d'intéresser nos lecteurs :

. . **Cartes et imprimés illustrés expédiés à découvert, sous bande mobile ou sous enveloppe ouverte.** — Sont admis au tarif de 0.10 les cartes et imprimés illustrés dont le verso est occupé entièrement par une illustration autre qu'une annonce ou réclame, sans texte ou avec un texte imprimé se rapportant uniquement à ladite illustration et à l'exclusion de tout texte manuscrit même d'une signature ou d'une date.

La moitié droite au moins du recto doit être réservée à l'adresse du destinataire, la partie gauche pouvant être utilisée pour une correspondance quelconque.

Cartes de visite expédiées sous bande mobile ou sous enveloppe ouverte. — 1. Cartes de visite imprimées ou manuscrites ne contenant que les nom, prénoms, qualité, profession et adresse de l'expéditeur : 0 fr. 05.

2. Cartes de visite contenant des vœux, souhaits, félicitations, remerciements ou autres formules de politesse imprimés, lithographiés ou reproduits par un moyen mécanique quelconque, quel que soit le nombre de mots employés pour exprimer les indications en question : 0 fr. 05.

3. Cartes de visite portant une mention manuscrite de un à cinq mots quelconques : 0 fr. 15.

LILLE

Mort du R.P. Edmond Groussau

Un coup imprévu vient de frapper cruellement M. Groussau, l'éminent député du Nord. Son fils, le R.P. Edmond Groussau, de la Compagnie de Jésus, est décédé subitement à l'âge de 34 ans dans la maison des Missions, rue des Stations, à Lille, le samedi 23 décembre.

C'est une perte sensible que celle de ce jeune prêtre. Nature ardente, il se dépensait sans compter. Il était surtout dans son élément avec les jeunes gens dont il gagnait du premier coup toutes les sympathies.

Ancien élève du Collège Saint-Joseph de Lille, et de l'Institut catholique de Paris, il avait passé par le Séminaire d'Issy, puis était entré chez les Jésuites. Quand vint la guerre, bien que sa santé l'eut fait classer comme impropre aux services combattants, il sollicita son envol aux tranchées et il y contracta une grave maladie.

C'est en rentrant d'un sermon prêché à Canteleu dernièrement qu'il a été saisi de la crise qui l'a emporté subitement.

Dans cette douloureuse circonstance, nous offrons à M. et Mme Groussau et à leur famille ainsi qu'aux Pères de la Compagnie de Jésus nos très respectueuses condoléances.

Le Congrès annuel des Sociétés colombophiles de la 1re Région, à Lille

La Fédération colombophile a tenu, au siège général, « Taverne des Templiers », rue de Pas, 10, à Lille, son assemblée générale annuelle. De nombreux délégués des sociétés colombophiles de la région étaient venus de tous les points du Nord et du Pas-de-Calais. Tous avaient tenu à honorer de leur présence les cérémonies mémorables qui devaient se dérouler à l'issue de la réunion du Comité-directeur: l'inauguration de la maison colombophile et de la plaque commémorative qui perpétuera, dans la salle même des assemblées, le souvenir des colombophiles français morts pour la patrie au cours de la Grande Guerre.

Le renouvellement du bureau de la Fédération

Au cours du Congrès qui s'est ouvert le matin sous la présidence de M. Leroy-Béague, président de la Fédération, il a été procédé au renouvellement du bureau.

Le Comité-directeur a été renouvelé comme suit:

Vice-présidents: MM. Louis Paillez, de Lille; Henri Wibaux, de Roubaix; Léon Welcomme, de Tourcoing; Auguste Pierman, de Denain; H. Claie, de Raismes; Henry Mallet, de Seclin; docteur Legillon, de Bruay; Delestrez, d'Armentières; Leblen, de Lille; Camberlein, d'Hazebrouck; Spy, de Calais.

Secrétaire général: M. Jos. Vandewynckèle, de Lambersart.

Trésorier général: M. Paul René, de Lille.

Secrétaire-trésorier adjoint: M. A. Delamonica, de Lille; Adolphe Sartorius, de Roubaix; Joseph Lesur, de Tourcoing; Ravez, de Denain; Vignon, de Béthune.

Archiviste: M. Edmond Pecque, de Lille.

Parmi les nouveaux membres du Conseil d'administration, nous relevons les noms de:

MM. E. Browaeys, G. Courouble, J.-B. Duvivier, Ed. Roussel, de Roubaix; L. Lefebvre, Paolo, Paul Sion, J. Desvenain, de Tourcoing; F. Vandelanoitte, de Marcq; G. Catteau, de Marcq; L. Desruelle, d'Annappes; Renard, de Croix; M. Derick, de Wattrelos; Bontemy, Loridan, de Lannoy.

Le banquet

A midi, un banquet a réuni dans les salons de l'Hôtell Belle-Vue, la plus grande partie des congressistes. Des toasts ont été prononcés par MM. Leroy-Béague, Vandamme, député du Nord; le commandant Burette, et M. Collen.

La distribution des récompenses

Voici la distribution des récompenses des concours ministériels de 1921:

CONCOURS DE BORDEAUX. — 8e prix, M. Durez A., de Wattrelos, un objet d'une valeur de 50 fr. et un diplôme; 9e Deiys, de Roubaix, un objet d'une valeur de 45 fr. et un diplôme; 10e M. Monnier, de Wattrelos, un objet d'une valeur de 45 fr. et un diplôme; 11e M. Jonglez, de Tourcoing, un objet d'une valeur de 40 fr. et un diplôme; 13e M. Nutte, de Roubaix, un objet d'une valeur de 30 fr. et un diplôme; 15e M. Leclercq, de Sainghin, une médaille de vermeil et un diplôme.

du 16e au 35e prix, un diplôme: Sion, Vanoverberghe, d'Halluin; Dubrulle, de Tourcoing; Aerens, de Roubaix, et Seynave, de Tourcoing; Leclercq et Sartorius, de Roubaix.

CONCOURS DE CHATEAUDUN. — Du 16e au 50e prix, un diplôme: Caron L., de Denain; Schmitz Eugène, Ouvry L., Desplanques, M. Vanderneren, Muret et Louis Hus, d'Halluin; Delcourt, d'Hem; Roty, de Lys; Devolder, d'Halluin; Descarpentries, Chuffart, de Fretin; Fontane H., de Tourcoing; Lesur, de Tourcoing.

LE DEPLACEMENT DU 1er CORPS. — Présentée par les « Amis de Lille », une délégation d'Associations de commerçants et d'anciens combattants, s'est rendue à la mairie au sujet du maintien, à Lille, du siège du 1er corps d'armée.

La délégation a remercié M. le Maire de Lille de son intervention auprès de M. le Ministre de la Guerre et du vote qu'il a obtenu du Conseil municipal.

Malgré les nouvelles optimistes, le danger de perdre le corps d'armée existe toujours et le succès dépend d'interventions énergiques. M. le Maire de Lille a été prié d'accomplir une nouvelle démarche au ministère de la Guerre, accompagné d'une délégation du Conseil municipal et d'une délégation des « Amis de Lille ».

LES ELECTIONS CONSULAIRES

Le premier tour de scrutin ayant été négatif, un second tour a eu lieu hier dimanche. Il a donné les résultats suivants:

Sont élus, président pour une année, M. Lucien Crépy, 229 voix.

Juges titulaires pour deux années: MM. Maurice Pollet, 229; Constant Crapez, 231; Liévin Danel, 280; Victor Deroubaix, 230.

Juges suppléants pour deux années: MM. J. Beyaert, 227; Henri Scalbert, 228.

Juge suppléant pour une année: M. Joseph Frison, 226 voix.

LIQUEUR IZARRA

Concerts et Spectacles

ROUBAIX. — Hippodrome-Théâtre. — « L'Enfant-Jésus », mystère en 5 tableaux et en vers, de Charles Grandmougin, musique de Francis Thomé. C'est devant une assistance nombreuse et sympathique, que « Les Parnassiens », ont donné « L'Enfant-Jésus », lundi, en matinée. L'œuvre est captivante et d'une réelle beauté. On y sent souvent poindre des mélodies chaudes et passionnées tout en revêtant une puissante allure. Le compositeur a donné une preuve de la souplesse et de la délicatesse de son talent.

L'interprétation fut irréprochable à tous points de vue, car les jeunes artistes ont mis beaucoup d'âme et ont manifesté leur excellente préparation dans la reproduction de cette œuvre, si touchante qui relate admirablement les phases de la naissance de l'Enfant-Jésus. M. H. Bouche, dans le rôle du mage Balthazar, fut éloquent et digne, mettant toute sa confiance en celui qui était annoncé. M. P. Watteau interpréta avec la fougue et l'autorité voulue le rôle du cauteleux et cruel Hérode. M. M. Vanderhaege personnifia, avec beaucoup de naturel, le berger Méghiel, animé d'une foi sincère. M. M. Proot fut digne et noble dans le personnage de St-Joseph. Sous les traits de la douce Vierge Marie, Mlle M. Cahens, exprima avec grâce les inquiétudes de la mère éplorée, sur l'avenir de « Jésus », poursuivi par Hérode, tandis que Mlle F. Delepère (Faline), fut une courtisane hautaine. Citons encore Mlle Noclain, une gracieuse reine, et Mme Boulez-Devos (l'Ange), ainsi que MM. E. Dereepère et Cheyns (Mages); H. Vanderhaege et Gayet (Bergers).

Tous ces tableaux, si poétiques, se déroulèrent au milieu de somptueux décors.

Grâce à l'habile direction de M. Albert Duhamel, les chœurs et l'orchestre nous permirent de goûter tout le charme de cette œuvre admirable.

En terminant, signalons les chaleureux applaudissements qui ont maintes fois salué les acteurs et actrices de ce groupe si apprécié des « Parnassiens », qui a laissé chez les auditeurs la plus agréable impression.

— **Charlesky à Roubaix.** — Le fameux fort ténor Charlesky, dont on se rappelle l'immense succès le 6 décembre dernier, chantera dimanche prochain « La Favorite », à l'Hippodrome, en soirée, à 20 h., et « La Juive », le mercredi, 3 janvier, au Casino-Théâtre.

Ce seront probablement les deux dernières représentations de ce grand artiste dans notre ville avant son départ pour l'Opéra de Monte-Carlo, où l'appelle un brillant engagement de deux mois à partir du 20 janvier.

La location pour « La Favorite » (Hippodrome, dimanche 31 décembre), est ouverte à partir de ce matin, mardi, au 16, de la rue de la Gare.

Celle de « La Juive », (Casino, mercredi 3 janvier), est ouverte en permanence 12, place de la Liberté.

— **Hippodrome-Théâtre.** — Dimanche 31 décembre (en matinée), « La Fille du Tambour-Major », opéra-comique, en 4 actes d'Offenbach; en soirée, « La Favorite », opéra en 4 actes, de Donizetti.

Lundi 1er janvier (en matinée et non en soirée comme il a été dit par erreur), « Les 28 Jours de Clairette », opérette en 4 actes de Roger. Location 16, rue de la Gare.

— **Hippodrome-Théâtre.** — C'est le 7 janvier, en matinée, que les Tournées Baret donneront une représentation de « L'Embuscade », de M. Henry Kistemaeckers.

— **Casino-Théâtre.** — Aujourd'hui, mardi et demain mercredi, deux représentations de : « Dédé », opérette en 3 actes de Christiné.

ROUBAIX. — Central-Ciné-Théâtre. — Le Cercle Molière a joué, lundi, en matinée, avec son habituel succès : « Blanchette », comédie en trois actes de Brieux. Tous les interprètes ont rivalisé de zèle et d'entrain. Félicitons MM. Farcaz (Rousset), Goutsmedt (Morillon), Mmes Delnas (Blanchette), Régeard (Mme Rousset), Marvel (Lucie), qui ont été très applaudis. MM. Werts, Scott et Régeard ont, par leur ensemble, contribué au succès de cette pièce.

— **Central-Ciné-Théâtre** (33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir). — Ce sera un nouveau succès pour le Central-Ciné-Théâtre que la représentation qui sera donnée dimanche 31 décembre, en matinée, à 15 h. 30, par le « Vrai Théâtre de Paris ». La troupe de M. Thuet interprétera, cette fois, « Le Barbier de Séville », comédie en quatre actes, de Beaumarchais. Il faut se hâter pour la location. — Prix des places: 6 fr., 4 fr. et 2 fr.

TOURCOING. — Théâtre Municipal. — Les représentations de « Rêve de Valse » et de « La Veuve Joyeuse » données dimanche, en matinée et en soirée, ont continué à obtenir le plus franc succès. Elles ont été, de nouveau, interprétées devant des salles archi-combles et les spectateurs ont souligné de leurs chaleureux applaudissements de leurs rappels les artistes qui assurent, avec une aussi grande perfection, le succès de ces opérettes.

— **Théâtre Municipal.** — Aujourd'hui, mardi, 26 décembre, à 8 h., dernière représentation de « Rêve de Valse », opérette en 3 actes, musique de O. Strauss.

Mercredi 27 décembre, à 8 h., dernière représentation de « La Veuve Joyeuse », opérette en 3 actes, musique de F. Lehar.

Jeudi 28 décembre, à 8 h. 15 précises, 6e gala de comédie par la Tournée Baret : « Dicky », pièce en 3 actes, d'une gaîté folle et que tout le monde peut voir, de MM. Armont, Gerbidon et Manoussi avec le célèbre comique Bucot.

La location est ouverte exceptionnellement aujourd'hui, mardi, pour toutes ces représentations.

RHUM NEGRITA
BARDINET · BORDEAUX

LA SAINTE-CÉCILE

A MOUVAUX

La Musique Municipale a exécuté hier, à la grand'messe de 10 h., sous la direction de M. Auguste Guillaume, son distingué chef, une audition des plus réussie. L'excellente phalange musicale a si avantageusement renommée, a interprété : « Première Symphonie » de Saint-Saëns; « La Mort du Cid », de Janin-Marche militaire, X...

Chronique de l'Enseignement

EXAMENS DE DROIT. — Une session d'examens, réservée aux étudiants qui bénéficient des dispositions du décret du 10 janvier 1919, sera ouverte à la Faculté de Droit de l'Université de Lille, le mercredi 17 janvier 1923.

Les demandes d'inscription en vue de ces examens, formulées sur timbre et adressées à M. le Doyen, seront reçues au Secrétariat de ladite Faculté jusqu'au 30 décembre courant.

CERTIFICAT D'APTITUDE PEDAGOGIQUE. — Sont reçus définitivement :

MM. Aimé André, Baelden Lucien, Bailloeul Henri, Balembois Henri, Basselet Henri, Baudrillard Hubert, Berquet Paul, Binoit Henri, Braichet Georges, Bruyère Jules, Cagneaux René, Carpentier Michel, Cauliez Charles, Colentier Arthur, Constant Albert, Dekeuwer Albert, Deloffre Georges, Denis Maurice, Dorchez Maurice, Dewez François, Dhaussy Fernand, Dron Léon, Dujardin Lucien, Dupire Francis, Equipart Emile, Faidherbe Charles, Flamen Robert, Fourmanoy Marcel, Gérin Arsène, Gernez Emile, Giraudet Francis, Gruson Maurice, Guilbert Albert, Guillaume André, Hannappe Cyriaque, Hayez Jean, Hanquez Arsène, Hocquet Charles, Hohweyer Mathais, Lacroix Gaston, Lagrange Julien, Lebègue Lucien, Lefebvre Maurice, Legroux André, Lepape Edmond, Leroy Robert, Loquet Francis, Malaus Emile, Ménar Léon, Millon Georges, Monnier Justin, Nabbe Yves, Paradis André, Plon Charles, Preux Pierre, Provins Paul, Ratte Léon, Régniez Florimond, Richard Ulysse, Spy Claude, Telle Georges, Thellier Marcel, Tison Jean, Vallé Noël, Vangebuchten Omer, Van Thienen Maurice, Vermersch François, Wardavoir Noël, Willems Marcel, Wilmot Adolphe, Monniez Jean-Baptiste, Taquet Emile, Dupond Gaston, Agon Albert, Lefebvre Henri, Séghin Maxime, Cnudde Louis, Delattre Raymond, Demarly Charles, Dreyer Joseph, Gamache Georges, Gerbault Louis, Sanfourche Jean, Jamet Henri, Vergne Jean, Willebasse Marcel, Catel Jean, Carlier Octave, Godbille Sosthène, Lamendin J.-B., Richard Ladislas, Dewez Maurice, Bocquillon Albert, Delmotte Charles, Deleir Laurent, Garousseau René, Mallard René, Bergantz Albert, Blatteau Gaston, Carpar Camille, Catrice Eugène, Deteve Albert, Hulin Paul, Lasalle Jules, Laurette Fernand, Lefebvre Jean, Provot Marcel.

Mmes Adde Lucie, Ameye Yvonne, Artaud Francine, Auverdin Céline, Baelde Gabrielle, Beeusaert Romanie, Bégaint Jeanne, Bercez Léonie, Bériou Marie, Boucquenlaux Irène, Bourteel-Pouillard Gabrielle, Bugnicourt Isabelle, Caliné Louise, Canipel Louise, Cardon Estelle, Castiau Marie-Louise, Cattiaux Raymonde, Chimot Hélène, Choain Marcelle, Claisse Berthe, Clare Marie-Louise, Claude Suzanne, Cliquet Germaine, Coloos Agnès, Coloos Berthe, Coopman Aline, Cornélis Jeanne, Crampon-Douchement Emilie, Cuisset Irène, Danhiez Léa, Danjou Rogier, Célérine, Dansette Maria, Dardenne Yvonne, Dassonville Martha, Bart-Debronne Henriette, Dehaynin Lucienne, Delbar Nelly, Delcuse Madeleine, Delehaye Marguerite, Delfort Madeleine, Deparis Madeleine, Deparis Simonne, Descamps-Vitse Madeleine, Dessaux Irma, Desson Yvonne, Dieu Denise, Dondez Sylvie, Dremaux Jeanne, Dupont Eva, Duribreux Gabrielle, Duvivier Eva, Remteaux-Erckelboudt Berthe, Evarisse Marcelle, Facomprez Raymonde, Bernard-Fauvlau Eglé, Feuillet-Sénéchal Marie, Gaiffe Gilberte, Gary Suzanne, Gary Elisabeth, Gautier Jeanne, Georgé Marguerite, Gévaert Augusta, Gillon Marthe, Guidez Emilie, Guiot Lucienne, Havet Marie, Herlemont-Gervaise Marie, Hébert Marie, Héloire Julie, Hennart-Fontaine Léontine, Hiroux Blandine, Hocquet Marie-Elisa, Laffrez Valentine, Lahousse Emilienne, Langlois Suzanne, Larque-Bouvaine Fernande, Laurent Aimée, Lebecque Georgina, Lecerf Marie, Leclercq Jeanne, Merle-Ledent Eugénie, Lefebvre Victoire, Leloir Renée, Lemahieu Yvonne, Dumoulin-Lemaire Andrée, Lesur Simonne, Lhotellery Alphonsine, Liénard Suzanne, Lieuze Antoinette, Lebry Léontine, Margaron Lucienne, Marousé Laure, Massein Renée, Meresse Julienne, Meunier Simonne, Momal Marthe, Monfroy Claire, Mourret Lucienne, Parent Alice, Patou Lucienne, Picquette Aurélie, Pommerolle-Denoyelle Alice, Ponchaux Marguerite, Posière Madeleine, Pottier Isabelle, Querleux Yvonne, Rançon Marie-Thérèse, Rémy Berthe, Renard Jeanne, Ridez Jeanne, Rivière Juliette, Robert Adolphine, Robert Marguerite, Senez Atthélie, Sérouart-Quintin Reine, Singier Jeanne, Subille Madeleine, Swaenepoel Annetta, Tambrun-Largillier Hélène, Thiéry Reine, Tiers Marie-Thérèse, Tourret-Provoost Yvonne, Vangehuchten Madeleine, Vasse Julienne, Vilette-Machu Zoé, Vinot Madeleine, Vitaux Cornélie, Wuidiez-Fiévet Isabelle-Madeleine, Ogez Simonne, Ancelin-Béghin Louisa, Vitrant Camille, Bobillier Marie, Delhaye Lucienne, Vieillard Viviane, Solasse Laure, Hochedez Eléonore, Van Waterloo Marie-Thérèse, Basin Louise, Bande Simonne, Boucher Denise, Brosdefer nAdrée, Béghin Angèle, Brassart Olga, Cambien Lucienne, Cat Marthe, Coquerel Lucie, Danjou Eveline, Delannoy Emilie, Didrit Blanche, Dumoulin Marie-Louise, Dupont Hélène, Dupont Lina, Flamant Fernande, Gérard Marguerite, Denarcq Bernadette, Frémy Valentine, Grattepanche Fortunée, Harbonnier Marthe, Hautclocq Virginie, Imbert Simonne, Lagasse Marcelle, Lotterie Victoire, Lentiez Georgette, Luce Marguerite, Macke Marie, Mathieu Lucienne, Marat Marguerite, Millien Gilberte, Moreaux Alice, Pingrié Simonne, Pintiaux Germaine, Ratte Germaine, Ripaille Marguerite, Rivière Louise, Robert Jeanne, Roussel Héloïse, Schantz Marcelle, Sébille Jeanne, Vanleene Georgette, Verbeke-Deputte Octavie, Watier Joséphine, Deconinck-Maegherman Louise, Dubois-Blassel Mathilde, Dumas-Posière Blanche, Legrand-Mantez Emélie, Méresse Isabelle, Segers-Ledoux, Splingard Jeanne, Wacal Elmire, Lebœuf Jeanne, Pelcé Estelle, Verclytte Rose, Carpentier-Warnier Rosalie, Fontaine Simonne, Décaudin Simonne, Carpentier Aline, Dargirolle Odette, Delecluse Agnès.

NORD

UNE MANIFESTATION DE RECONNAISSANCE ET DE SOUVENIR A LA MEMOIRE DE CLAUDE COCHIN. — Un comité, composé d'amis de Claude Cochin vient de se former dans le dessein d'élever un monument au regretté député de la deuxième circonscription de Dunkerque. La disparition brutale de Claude Cochin, au lendemain d'une guerre où il avait dépensé ses forces sans compter, laisse parmi nous un vide que rien ne saurait combler.

En quelques années, il avait su gagner toutes les sympathies par sa grande largeur de vues, sa compréhension parfaite de nos besoins, son intelligence et cet esprit de justice qui le distinguaient dans toutes les circonstances. Afin de perpétuer son souvenir, le Comité, auquel nous venons de faire allusion, a décider d'ériger le buste de Claude Cochin dans le vestibule de la mairie de Bergues. Ainsi notre jeune député sera placé sous le patronage de son illustre prédécesseur, Lamartine. M. Dampt, le grand sculpteur qui vient de donner à notre région une preuve de son talent par le monument aux Morts de Bourbourg, a bien voulu consentir à exécuter ce buste, auquel il travaille actuellement.

Le Comité Claude Cochin s'est réuni il y a quelques jours et ses membres ont choisi comme président d'honneur, M. Vancauwenberghe, ancien président du Conseil général du Nord, et comme président, M. Sapelier. M. Joseph Belle a été désigné comme secrétaire-trésorier, et M. Gaston Barbez, comme secrétaire-adjoint. Les vice-présidents ont été choisis dans chacun des cantons; ce sont, MM. Blanckaert, Mallengier, et Vandenbroucque. Font également partie du Comité: MM. Jean Chocqueel, Albert Dumont, Edouard Calloo, Paul Vandenbavière, Maurice Beirnaert, Caron, Léon Schaffier, Gaston Vandesmet, Henri Ackein, Gustave Deswarte, Fossaert, Théophile Lootvoet, Alphonse Pauwels, Albert Dehaene, René Leroy, Gustave Meesch, Schipman et François Duriez.

Le Comité Claude Cochin a décidé de n'envoyer pour le moment aucune invitation personnelle à souscrire. Les listes de souscription ne seront pas publiées et les noms des souscripteurs seront communiqués à la famille Cochin.

Les amis de Claude Cochin, désireux de s'associer à cette manifestation de Reconnaissance et de Souvenir, sont invités à adresser leur souscription à M. Joseph Belle, à Bourbourg-Campagne (compte chèques postaux 5271, à Lille), ou à M. Gaston Barbez, à Bergues (compte chèques postaux 898, à Lille).

CREATION DE NOUVEAUX TRAINS, A PARTIR DU 1er JANVIER 1923. — La Compagnie du Chemin de fer du Nord mettra en marche, à partir du 1er janvier prochain, un train supplémentaire dans chaque sens, entre Lille-Arras, Lille-Valenciennes.

Ligne Lille-Arras. — Départ d'Arras à 6 h. 31, par le train omnibus 3081; arrivée à Douai, 7 h. 12; départ de Douai, à 7 h. 22, par le train express 2920; arrivée à Lille, 7 h. 53.

En sens inverse : Départ de Lille, 16 h. 51 (train 338); arrivée à Arras, 18 h. 46.

Ligne Lille-Valenciennes. — Départ de Valenciennes, à 12 h. 47 (train 1508); arrivée à Lille, 14 h. 11.

Au retour, départ de Lille, à 18 h. 32 (train 1517); arrivée à Valenciennes, à 19 h. 52.

LA PRODUCTION DES SEMENCES DANS LE NORD. — Dans une réunion tenue à la Société Industrielle de Lille, M. Leroux, inspecteur général de l'Agriculture, a fait un exposé de la réglementation et du contrôle de la production des semences tel qu'il résulte des nouveaux décrets en vigueur.

Cette réglementation donnera, en particulier, à l'acheteur, toutes les garanties désirables au sujet de l'authenticité des variétés, de la pureté d'espèce et de l'origine, ainsi que de la faculté germinative.

Les producteurs de semences du Nord ont applaudi avec enthousiasme cette réglementation, dont la sévérité même mettra fin aux campagnes de dénigrement dont les semences du Nord ont été récemment l'objet et qui n'auront plus de prétexte lorsque le contrôle prévu sera entré en vigueur.

DANS LES P.T.T. — MM. Genouille, agent mécanicien à Roubaix, est nommé à Auxerre; Parigot, agent mécanicien à Auxerre, est nommé à Roubaix; Mlle Dumont, employée à Lille-Téléphone, est nommée à Nevers R.P.; Mme Lavail, employée à Villefranche-de-Lauraguais, est nommée à Lille-Téléphone; MM. Bauduin, receveur de 4e classe à Halluin, est nommé receveur de 3e classe à Armentières; Provins, receveur de 4e classe à Lille-Esquermes, est nommé receveur de 3e classe à Hazebrouck; Moreau, commis à Lille-Central, est nommé receveur de 4e classe à Dunkerque-Port.

PAS-DE-CALAIS

ELECTIONS MUNICIPALES COMPLEMENTAIRES A ARRAS. — Dimanche ont eu lieu, à Arras, des élections pour la nomination de deux conseillers municipaux.

Trois listes étaient en présence : l'une d'Union républicaine; l'autre radicale-socialiste; la troisième, socialiste-communiste.

MM. Pierre Saudemont, 1.060 voix; Eugène Le Gentil, 1.007.

MM. Nestor Godin, 1.036 voix; Georges Robart, 1.237.

MM. Daniel Ternaux, 723 voix; Fernand Georges, 746.

Aucun des candidats n'ayant réuni le quart des votes, il y a lieu de procéder à une second tour de scrutin.

UN CADAVRE DECAPITE SUR LA VOIE FERREE A CAMIERS. — On a retrouvé sur la voie ferrée de Paris à Calais, le cadavre décapité d'un habitant d'Hallenghem, M. Gustave Gobert, 27 ans. Tout porte à croire qu'on se trouve en présence d'un suicide.

BROYE PAR UNE MACHINE, A FREVENT. — M. Constant Delaire, occupé dans la salle des dynamos, a trouvé complètement déchiqueté, un ouvrier Louis Galeppe, 55 ans, qui avait sans doute été happé par le volant de la machine.

DEUX OUVRIERS PRECIPITES AU FOND D'UN PUITS A COURRIERES. — Deux ouvriers, Augustin Coquelin, 52 ans, et Henri Gallet, 35 ans, descendaient dans le panier, quand tout à coup, celui-ci se décrocha. Coquelin fut retrouvé complètement décapité; quant à son camarade, il fut remonté avec de multiples contusions et une côte brisée.

BELGIQUE

L'UNIVERSITÉ FLAMANDE

— M. Demblon, député socialiste de Liége qui a voté la flamandisation, donnait une conférence à la Maison du Peuple de Verviers. Le local a été envahi par des étudiants de Liége qui l'ont hué et sifflé. Le député a dû se faire protéger par la police.

— L'idée de la création d'une Université française libre à Gand, si la loi est définitivement votée, gagne du terrain.

— Deux sénateurs libéraux ont déclaré à la « Gazette de Charleroi » que le Sénat cassera le vote de la Chambre. Quant à la formule que la Chambre Haute adoptera, les deux sénateurs ont ajouté: « La proposition Max-Hymans sur le dédoublement intégral « sera représentée... » Puisque les flamingants ne veulent à aucun prix d'une Université flamande à Anvers, la seule solution tout à fait rationnelle, le dédoublement intégral, est le meilleur moyen de sortir de l'impasse. »

Le débat ne s'engagerait pas avant mars.

COURTRAI

OCCASION UNIQUE. — La maison « Aux deux Renards » 18, rue de Tournai à Courtrai liquidera comme fin de saison tout son stock de Fourrures avec grand rabais. 30520

TOURNAI

L'INAUGURATION DU DRAPEAU ET DE LA NOUVELLE SALLE DE LA MAISON DES OUVRIERS. — La Maison des Ouvriers a inauguré, hier lundi, son drapeau et sa nouvelle salle de fêtes. Après la bénédiction solennelle du drapeau en l'église Sainte-Marguerite, les membres de la Maison des Ouvriers se sont rendus à leur local, où eut lieu l'inauguration de la nouvelle salle de fêtes. Des discours ont été prononcés par MM. Houtart, député, et Glorieux, président de la Maison des Ouvriers.

Communications

ROUBAIX. — Mélomanes Roubaisiens. — Ce soir, mardi, à 19 h. 30, au local, répétition générale.

FEUILLETON du « JOURNAL DE ROUBAIX » du 26 décembre 1922 N° 87.

L'EMPOISONNEUSE

PAR PIERRE DAX

Elle éprouvait comme un pressentiment; il lui semblait que Mme de Rochefleur ne se venait pas là sans but.

Elle trouvait dans son regard une lueur qu'elle ne lui avait pas vue depuis longtemps.

La comtesse se leva.

— Il fait chaud chez toi !... Est-ce que cela ne t'incommoderait pas si j'ouvrais la fenêtre ?

— Que madame de Rochefleur fasse comme chez elle, et de fait n'y est-elle pas... Il faut être être habitué aux plafonds bas pour n'en pas souffrir.

Virgine eut un mouvement, mais la comtesse plus agile fit manœuvrer l'espagnolette avant même que l'ancienne femme de chambre fût debout, puis elle se rassit.

Au moment de parler, Irénée était prise d'angoisses, elle n'osait pas, le cœur lui battait.

Elle était venue pour une explication coûte que coûte, il fallait la donner.

Plus elle renverrait la minute explicative, plus elle souffrirait et moins elle serait courageuse. Elle s'arma de volonté.

— Virginie, dit-elle, je voudrais te prier de me rendre service.

— Eh ! là ! mon Dieu ! se pourrait-il que je puisse être bonne à quelque chose... dans ma position !...

— Oui, tu peux m'obliger... grandement.

— Madame la comtesse n'a qu'à demander, je n'ai rien, rien à lui refuser.

Irénée des Tourilles réfléchit un instant. Que devait-elle communiquer ?... que devait-elle garder ?

Après tout, pourquoi tant d'hésitations ? Ne connaissait-elle pas la discrétion de la vieille fille ?

Ne l'avait-elle pas mise à l'épreuve maintes fois ?

Est-ce que du silence de cette humble, la tranquillité d'Irénée n'avait pas dépendu ?... Un seul mot d'elle, n'aurait-il pu faire de sa vie un enfer quotidien ?...

Oui, Virginie l'avait gardé, le silence.

Jamais une allusion, une ironie, un regard insulteur !

Le secret, elle l'avait conservé comme s'il avait été le sien, avec beaucoup plus de soin que s'il lui avait été personnel !

Emotionnée, madame de Rochefleur expliqua :

— Il s'agit...

Elle chercha des mots,,, une circonlocution.

A quoi bon, encore une fois ?

Ne valait -il pas mieux aller droit au but ?

Brusquement, avec un désir visible d'en finir, mais aussi avec une gêne dans l'expression, elle dit :

— Il s'agit... de Georges !

Les paupières de la vieille fille se rejoignirent comme sur une vision, et elle évita de regarder la malheureuse dont elle devinait la souffrance.

De ses lèvres minces, blanches, tomba la quesetion :

— Que puis-je faire ?

— Virginie, Aurélien Lambre connaît-il ton écriture ?

— Non.

— Es-tu sûre qu'il ne l'ait jamais eue entre les mains ?

— Jamais.

— J'aurais une communication à lui faire faire, je viens te prier d'être mon intermédiaire.

— De votre part ?

La comtesse eut un gesete de révolte.

— Non... je ne veux rien trancher avec cet homme !... Je veux même qu'il ignore que je suis pour quelque chose dans l'envoi de la lettre...

Les yeux baissés, la vieille fille réfléchit, puis :

— Que doit-elle contenir, cette lettre ?

— Tu l'écriras avec ton style, afin qu'il voie bien que je n'y suis pour rien. Tu diras que Georges aime une jeune fille... vue autrefois à Arcachon... et qui demeure à Paris.

Tu ajouteras que tu peux lui assurer que le sentiment est réciproque de la part de mademoiselle Hilberte Grandjean. Tu lui conseilleras...

— Conseiller ?

— Oui, il faut que tu lui conseilles — et elle appuya sur le mot — de ne point mettre de retard dans la demande ; plus tard, il ne serait peut-être plus temps d'agir.

— Je ne puis parler ainsi !

— Il le faut ! Tu ajouteras que tu l'avertis qu'une somme de cinquante mille francs est déposée chez un notaire, et qu'elle doit être remise à Georges Lambre le jour de son mariage.

— Il pensera, du coup, que l'argent vient de vous.

— Il pensera tout ce qu'il voudra, ma bonne Virginie... je n'ai qu'un but, savoir heureux... Georges ! Dans cette union, il le sera !

Plusieurs questions vinrent aux lèvres de Virginie.

Par discrétion, elle ne les posa pas.

— Cette lettre... quand faudrait-il l'écrire.

Un instant, madame de Rochefleur réfléchit.

Si elle n'eût écouté que son cœur, elle eût répondu : « Tout de suite » mais elle pensa que Georges avait besoin de quelques jours de repos encore, et elle dit :

— Dans huit jours... D'aujourd'hui en huit.

— Madame la comtesse peut compter sur moi.

— D'ici-là, je te verrai, mais si, par impossible je ne revenais pas, envoie la lettre... Tu te souviens, n'est-ce pas ? Melle Hilberte Grandjean... une somme de cinquante mille francs.

— Je me souviens.... Peut-être serait-il bon de donner le nom du notaire chez qui la somme est déposée.... afin que M. Lambre s'assure... s'il doutait de l'écrit...

— Tu as raison... c'est chez le maître Bénard... rue de Lancry. Il peut s'y rendre... Toutes les indications nécessaires sont données.

— Il viendra peut-être pour me questionner !...

— Toi ?

— Il n'y aurait rien d'étonnant, après la réception de la lettre.

— De la lettre !... Ne la signe pas. Dès qu'il l'aura lue, il viendra à Paris pour s'entretenir avec son fils... Il l'aime !... Pour le savoir heureux, il ne reculera devant rien.

Irénée s'arrêta, oppressée, puis, d'une voix lasse demanda :

— Sait-il ce que tu es devenue ?

— Non... Il y a très longtemps que je n'ai pas entendu parler... d'eux.

— Eh bien, ne la signe pas, la lettre ; c'est préférable.... entends-tu.

— Comme madame la comtesse voudra, je n'ai rien à lui refuser.

La conversation tomba, et, pour faire diversion, Irénée, passa à un autre ordre d'idées.

— ... Virginie, tu habites un étage trop élevé : l'escalier est pénible : je vais te chercher un autre logement.

— Ne vous donnez donc pas cette peine, je vous en prie, madame la comtesse... Mon budget est limité.

— Ne t'occupe pas de cela... si tu ne tiens pas à ce quartier, je te trouverai quelque chose plus près de moi.

— Ce quartier ?... cela m'est égal !...

Les deux femmes se turent.

La vieille pensait :

« — Comment la comtesse était-elle au courant de ce qui concernait... son enfant ?

« Le voyait-elle ?.... Il y avait des années et des années, qu'elle n'avait ouvert la bouche de lui... comment se trouvait-elle au courant de sa vie ?... »

Mme de Rochefleur pressentait ce qui se passait dans l'âme de l'ancienne femme de chambre.

Pourquoi cacher plus longtemps à cette créature dévouée, la joie dont elle avait le cœur plein.

Pourquoi ne pas lui dire un mot de sa rencontre avec Georges ?

Crier son bonheur ne devenait-il pas pour elle un besoin ?

Dire qu'elle l'avait vu, qu'elle le reverrait encore, n'était-ce pas entretenir la vision adorée ?

Elle approcha son siège.

— Virginie...

— Mme la comtesse ?

— Je ne l'avais jamais rencontré, depuis ving-quatre ans... Il me l'avait caché avec une férocité infernale... Je l'ai vu, je lui ai causé, je veux qu'il soit heureux, Virginie... Il le sera.

— Vous lui avez parlé ?

— Oui... j'ai contemplé ses yeux, son visage, j'ai entendu sa voix, je lui ai parlé... Il est beau, Viginie, si tu voyais comme il est beau !... J'ai senti sa main dans la mienne et j'ai eu assez d'empire pour ne pas crier : « Je suis ta mère ! » Mon cœur bondissait. J'ai cru mourir.

(A suivre.)